



Monsieur Philippe GROsvALET
Président du Conseil départemental
3 Quai Ceineray
BP 94109
44041 NANTES CEDEX 1

Nantes le 22 novembre 2018

Monsieur le Président,

Notre association Bretagne Réunie vous a, à plusieurs reprises, rappelé le souhait d'une large majorité de citoyens de Loire-Atlantique de rejoindre la région Bretagne à laquelle l'Histoire, la géographie, l'économie la relie à l'évidence.

Votre assemblée, autorisée pour ce faire par la loi 2015-29 du 16 janvier 2015, aurait pu faire jouer son droit d'option ou, au moins, consulter les électeurs sur cette orientation. Faute d'une telle initiative, Bretagne Réunie a entrepris de lancer une pétition auprès des citoyens, électeurs en Loire-Atlantique.

Cette pétition a, d'ores et déjà, collecté plus de 100.000 signatures manuscrites, c'est-à-dire dépassé le seuil de 10% du corps électoral qui oblige l'Assemblée départementale à débattre de cette question et à décider ou non de consulter les électeurs.

Nous ne pouvons imaginer que votre assemblée refuse d'organiser la consultation demandée :

- ce serait mépriser la volonté de cette centaine de milliers de nos concitoyens qui ont donné par écrit leur nom, leur adresse et leur signature.
- ce serait susciter la colère des centaines de militants, de toutes sensibilités politiques, qui se sont mobilisés pour cette exceptionnelle manifestation citoyenne.
- ce serait donner raison à ceux, hélas trop nombreux, qui considèrent que leurs élus ne les représentent plus.
- ce serait encourager ceux qui pensent que, désormais, les actions violentes, les barrages de routes, les dégradations de bâtiments publics restent leurs seules armes efficaces.
- ce serait donner un crédit supplémentaire aux partis politiques extrémistes.
- ce serait, enfin, donner tort à ceux, dont nous sommes, qui défendent une institution départementale proche des citoyens, garante des solidarités sociales et territoriales, et qu'une technocratie parisienne s'acharne, année après année, à supprimer.

C'est pourquoi nous vous demandons, avec solennité et fermeté, que votre Assemblée, dans un large consensus, donne une suite positive à la « pétition des 100.000 ». Chacune et chacun de vous, en responsabilité, mettra ainsi ses actes en cohérence avec les valeurs démocratiques qui sont les vôtres et que nous partageons.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président nos plus respectueuses salutations.

Paul LORET Alain PEIGNE
Coprésidents de Bretagne Réunie